

CENTRE DE RECHERCHE D'HISTOIRE
ET CIVILISATION DE BYZANCE

MONOGRAPHIES 14

LA PÉTITION À BYZANCE

édité par Denis FEISSEL et Jean GASCOU

PRÉFACE

La table-ronde “La pétition à Byzance” s’est tenue à Paris, dans le cadre du XX^e Congrès international des Études byzantines, le 24 août 2001. Type documentaire familier aux papyrologues, aux épigraphistes, aux juristes et aux historiens du Haut-Empire romain, la pétition apostillée formalisait les relations entre les sujets et les instances dirigeantes. Au plus haut niveau, par la procédure du rescrit, elle est aussi à l’origine d’une partie notable du droit impérial. De Rome à Byzance, qu’est devenue la pétition ? Y a-t-il une pétition proprement byzantine ? Ces questions, soulevées par différents travaux, avaient été jusqu’ici traitées en ordre dispersé. Rassemblant des historiens d’horizons variés, antiquisants et médiévistes, la table-ronde visait, à défaut de synthèse, à confronter les recherches particulières et mettre en commun des perspectives. Par delà l’ordre chronologique qui est plus ou moins celui des communications, deux grands domaines de recherche ordonnent implicitement (non sans se recouper) l’ensemble du volume : au niveau du pouvoir central, la pétition à l’empereur et, corrélativement, le rescrit impérial ; au niveau local (pratiquement celui de l’Égypte byzantine), la masse sans cesse accrue des documents papyrologiques, seuls originaux conservés. La liste des pétitions tardives sur papyrus constituée par J.-L. Fournet et J. Gascou pourra donner matière à de nouvelles recherches, comme elle a servi de base à une part des travaux de la table-ronde. D’autres communications s’accompagnent de registres plus ou moins systématiques, qui servent le même propos.

Cinq études (sans compter ici celle de C. Zuckerman) ont pour objet la pétition à l’empereur et/ou la réponse impériale. Fondée sur l’épigraphie, la communication de T. Hauken, consacrée à la topique et à la phraséologie des pétitions aux empereurs romains comme aux procédures de soumission, met en évidence en cela une réelle continuité entre le Haut-Empire et Byzance, continuité sur laquelle d’autres contributions conduisent cependant à s’interroger. Selon R. W. Mathisen, qui met surtout en œuvre ici les Codes, si les empereurs du Bas-Empire continuent à apostiller les pétitions que leur soumettent les sujets, ces *adnotationes*, émises surtout pour exempter ponctuellement de la règle générale un particulier, n’ont qu’une portée administrative et ne contribuent plus à la production législative. Ayant inventorié, par des voies directes et indirectes, les textes de pétitions protobyzantines adressées aux empereurs, D. Feissel s’applique à décrire le cheminement de la pétition à partir de sa soumission et les formes de réponse qu’elle appelle, de plus en plus souvent un rescrit indirect adressé à un haut fonctionnaire (pragmatique sanction) et formellement indépendant de la pétition initiale. Le rescrit indirect, et non plus l’apostille, contribue à la production législative : la rupture avec la tradition romaine est ici patente. Dans le monde byzantin médiéval, l’empereur “at work” continue à se vouloir accessible aux sujets, et répond à leurs requêtes selon des procédures et des formes diplomatiques spécifiques, qui ne se laissent pas réduire à l’héritage antique. Des études de cas révélatrices permettent à R. Morris de replacer concrètement dans le contexte social et politique de son temps le rôle du maître des requêtes auprès de l’empereur ; seule une analogie lointaine peut

apparenter ce personnage au questeur du Bas-Empire. De son côté, M. Nystazopoulou-Pélékidou analyse un genre particulier d'acte impérial, la *lysis* en réponse à une requête (*déisis*) – en tout cinquante documents, répartis sur trois siècles et demi. Le fait que l'original d'une *lysis* soit rédigé au verso d'une requête originale n'a certes pas de lien direct avec le rescrit-apostille du Haut-Empire. La comparaison serait, à certains égards, plus pertinente avec les pétitions aux monarques du moyen âge occidental, auxquelles un récent colloque vient d'être consacré.¹ Loin d'être invariante, la diplomatie de la pétition et de la réponse n'en obéit pas moins à une typologie limitée, qui autorise avec les précautions requises la démarche comparative.

Plus homogènes, car toutes consacrées à la haute époque, quatre communications reposent sur les papyrus. Sauf quelques pièces adressées aux empereurs, on y voit surtout les démarches des sujets auprès d'instances provinciales, magistrats municipaux et gouverneurs. R. S. Bagnall constate que les femmes y apparaissent nettement moins que dans les pétitions des siècles antérieurs. Il s'interroge sur cette absence et, sans prendre parti, avance diverses hypothèses, montrant ainsi que la pétition peut contribuer à l'histoire sociale des premiers siècles byzantins. C'est dans cette ligne que se situe J. Gasco. Notant la disparition progressive des pétitions aux magistrats municipaux et, corrélativement, l'émergence des "pétitions privées" aux grands propriétaires, il s'interroge sur les mutations sociales et institutionnelles qui ont déterminé cette évolution. Après discussion serrée d'un rescrit des archives de Dioscore d'Aphrodite, qui ne concerne pas ce Dioscore mais un parent de même nom, C. Zuckerman montre, en reconstituant les démarches de cet homonyme auprès de l'empereur et de la haute administration de Constantinople, que les pétitions sur papyrus sont aussi des documents d'histoire tout court, capables d'éclairer jusqu'à la personnalité de Justinien. Les pétitions du Bas-Empire peuvent également être envisagées comme des documents d'histoire culturelle, renseignant en particulier sur le statut de la "littérature" à Byzance. J.-L. Fournet n'hésite pas ici à définir la pétition comme le plus "littéraire" (et aussi le plus idéologique) des genres documentaires de l'époque. Toutes sortes d'indices confortent cette vue, de la présentation matérielle jusqu'à la langue et la rhétorique.

Les éditeurs expriment leur reconnaissance à tous ceux qui ont pris une part active au déroulement de la table-ronde, auteurs de contributions et intervenants, et à la parution de ses Actes : au Comité d'organisation du XX^e Congrès des Études byzantines, pour la subvention accordée à ce volume ; à M. Fabien Tessier, pour le soin apporté à sa fabrication ; à M^{me} Denyse Vaillancourt, pour avoir bien voulu relire, avec l'acuité qui est la sienne, la totalité des épreuves.

1. *Suppliques et requêtes, Le gouvernement par la grâce en Occident (XII^e-XV^e siècle)*, éd. H. Millet, École française de Rome, 2003.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	7
ABRÉVIATIONS.....	9
Tor HAUKEN, <i>Structure and themes in petitions to Roman emperors</i>	11
Ralph W. MATHISEN, <i>Adnotatio and Petitio: the Emperor's Favor and Special Exceptions in the Early Byzantine Empire</i>	23
Denis FEISSEL, <i>Pétitions aux empereurs et formes du rescrit dans les sources documentaires du IV^e au VI^e siècle</i>	33
Roger S. BAGNALL, <i>Women's Petitions in Late Antique Egypt</i>	53
Jean-Luc FOURNET, <i>Entre document et littérature : la pétition dans l'Antiquité tardive</i>	61
Constantin ZUCKERMAN, <i>Les deux Dioscore d'Aphrodité ou les limites de la pétition</i>	75
Jean GASCOU, <i>Les pétitions privées</i>	93
Marie NYSTAZOPOULOU-PÉLÉKIDOU, <i>Les déiseis et les lyseis, une forme de pétition à Byzance du X^e siècle au début du XIV^e</i>	105
Rosemary MORRIS, <i>What did the epi tôn deêseôn actually do?</i>	125
Jean-Luc FOURNET et Jean GASCOU, <i>Liste des pétitions sur papyrus des V^e-VII^e siècles</i>	141
LISTE DES AUTEURS.....	197